

RECTIFICATIF

CONVOCAATION

Séance du comité no 2024/03

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du Syndicat des Eaux du Centre qui aura lieu **lundi, le 12 novembre 2024 à 14.30 heures** à la Mairie de Hesperange.
mardi,

Ordre du jour:

1. Adaptation du tarif de l'eau potable à facturer par le SEC en 2024 ;
2. Fixation des facteurs de pénalité pour l'exercice 2024 ;
3. Décision relative à une éventuelle adaptation des capacités réservées ;
3. Approbation du budget rectifié 2024 et du budget pour l'exercice 2025 ;
4. Divers.

Hesperange, le 24 octobre 2024

Pour le bureau du SEC,

le secrétaire-rédacteur



le président

